

DES REACTIONS SUITE A MON ANALYSE DE LA DECISION DE LA CAF DE DONNER LA VICTOIRE DE LA CAN 2025 AU MAROC

Le 20 mars 2026, je me « risquais » à une analyse de la décision surprenante de la CAF de donner la victoire de la CAN 2025 au MAROC sur tapis vert.

Dans mon développement, j'insistais sur l'esprit sportif qui, à mon sens, est défaillant des deux côtés Sénégalais et Marocains et j'invitais (bien naïvement) les acteurs à revenir aux vertus du sport ... même de compétition. Je concluais pour dire qu'en judiciarisant à outrance un simple match de football avec recours au TAS en dernier ressort,(avant tout, ça reste un ...jeu) quelle que soit la décision qui en sortirait, elle serait encore contestée et contestable par les deux parties qui je le répète, n'ont aucune notion de fair-play et d'esprit sportif.

Je vous laisse lire quelques réactions pertinentes, à charge comme à décharge.

1 – De A. B

Mon cher Assamoua,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt ton analyse sur la décision de la CAF concernant la CAN 2025. Le texte est bien construit, agréable à lire, et surtout porté par une ligne directrice claire : le retour aux valeurs du fair-play et de l'esprit sportif. Cette cohérence donne de la force à ton propos, et l'on sent derrière ton raisonnement une vraie volonté pédagogique, presque éducative, de rappeler ce que devrait être le sport au-delà des passions et des intérêts.

Cette approche donne de la hauteur à la réflexion et sort le débat des simples querelles de supporters.

Cela dit, en toute amitié, je pense que le texte relève davantage d'un essai d'opinion que d'une analyse au sens strict. Par moments, le raisonnement repose plus sur une appréciation personnelle de l'esprit sportif que sur une démonstration fondée sur les règlements ou sur des éléments factuels précis. De même, certaines généralisations sur les nations ou les comportements peuvent paraître un peu larges, même si l'intention reste compréhensible dans le cadre d'une réflexion morale.

On sent aussi que tu te places volontairement du côté d'un idéal du sport — noble, fraternel, désintéressé — alors que le sport moderne est devenu aussi un espace de droit, d'enjeux financiers et de décisions institutionnelles, ce qui explique en partie la judiciarisation que tu dénonces.

Enfin, je retiens surtout un texte cohérent, engagé et réfléchi, qui se lit plus comme une méditation sur l'esprit du sport que comme une analyse technique de la décision de la CAF. Et c'est justement ce qui fait son intérêt, car il nous oblige à prendre du recul sur nos passions de supporters.

Encore bravo pour la qualité de la réflexion, et merci pour ce partage qui élève le débat.

2 – DE J.C.T

Bonne analyse.

Les aspects ludiques, de fair-play, de divertissement ont fait place à la victoire à tout prix. La preuve, les sommes colossales générées et gagnées.

3 – De K. D . F

Bonjour mon ami.

Merci pour ta contribution au débat proposé sur l'autre plateforme. Je l'ai trouvée très intéressante car elle est restée factuelle et a écarté d'emblée le volet juridique du sujet.

Le débat peut continuer.

Excellent weekend à tous.

4 – De K. D

Bonjour mon Général,

Je viens de lire ton analyse et je voudrais te dire ma très grande appréciation de ton papier. C'est une position très particulière qui renvoie dos à dos l'ensemble des protagonistes et nous ramène à ce que les véritables vertus du sport devraient être. Les intérêts divergents des uns et des autres conduisent à des prises de positions diamétralement opposées et la passion aveugle adossée des intérêts extra-sportifs envenime la situation et les jugements rendus sont à l'image de ces antagonismes.

J'approuve les enseignements subliminaux et directs de ta réflexion. Elle mérite d'être diffusée afin que tous en prennent de la graine.

5 – De K. J. B

Franchement, je tiens déjà à te dire bravo. Tu as pris le temps de structurer une réflexion longue, argumentée, et surtout tu essaies de remettre le fair-play au centre du débat. Rien que pour ça, c'est respectable. Beaucoup commentent à chaud, toi tu as réfléchi.

Maintenant, justement parce que ton texte est ambitieux, je vais te dire très franchement où, à mon sens, ça ne tient pas.

D'abord, ton analyse repose sur un problème de base : les faits que tu prends comme acquis ne sont pas solidement établis. Tu construis tout ton raisonnement sur un scénario précis (abandon du terrain, pénalty, décision CAF, victoire sur tapis vert), mais sans t'assurer que ces éléments sont juridiquement avérés et documentés.

Maintenant, justement parce que ton texte est ambitieux, je vais te dire très franchement où, à mon sens, ça ne tient pas.

Et ça, c'est bloquant. Parce que si la base factuelle est fragile, toute la suite, même bien écrite, devient discutable.

Ensuite, là où je pense que tu fais un contresens important, c'est quand tu opposes fair-play et recours juridique.

Tu dis en gros ; porter plainte égale manque d'esprit sportif. Mais ça, ce n'est pas vrai dans le sport moderne.

Aujourd'hui, le sport est aussi un système juridique structuré. Quand une équipe estime qu'il y a eu irrégularité, elle a non seulement le droit, mais parfois même le devoir de saisir les instances.

Aller devant le Tribunal Arbitral du Sport, ce n'est pas trahir le sport. C'est justement utiliser les règles du sport. Accepter une injustice au nom du fair-play, ce n'est pas de la noblesse, c'est de la naïveté.

Autre point : tu mets le Sénégal et le Maroc sur le même plan. Et là, honnêtement, je ne te suis pas. Tu compares d'un côté, un comportement sur le terrain (quitter le match, contester), et de l'autre, une action juridique (déposer une réclamation).

Ce ne sont pas des choses de même nature. Tu fais une sorte de symétrie morale, mais juridiquement et analytiquement, ça ne tient pas.

Il y a aussi un problème de méthode : tu ne qualifies pas les faits. Par exemple :

- *quitter un terrain ; est-ce un abandon définitif ?*
- *combien de temps ?*
- *responsabilité de qui ?*
- *impact réel sur le match ?*

En droit, chaque détail compte. Et c'est justement ce travail là qui manque dans ton analyse.

Ensuite, quand tu critiques la "judiciarisation du sport", là encore je pense que tu te trompes de combat. Cette judiciarisation, elle a permis :

- d'éviter l'arbitraire,*
- d'encadrer les fédérations,*
- de protéger les équipes contre des décisions politiques.*

Sans ça, le sport africain serait encore plus exposé aux décisions opaques.

Là où je te rejoins totalement en revanche, c'est sur un point fondamental : le sport perd son âme quand tout devient hystérie, nationalisme et guerre d'égo. Sur ça, tu as raison. Mais attention : le problème ne vient pas du droit. Il vient des comportements.

Enfin, tu tires des conclusions assez larges à partir d'exemples isolés (Sénégal, Maroc, incidents passés). Là aussi, c'est un peu rapide. Toutes les nations ont connu des débordements. Ce n'est pas spécifique à ces deux pays.

Finalement, je te dirais ceci : ton texte est fort sur le plan des valeurs mais fragile sur le plan juridique et analytique Tu écris ce que le sport devrait être, mais pas vraiment ce qu'il n'est ni comment il fonctionne réellement.

Encore une fois, respect pour le travail. Mais si tu veux pousser ton analyse au niveau supérieur, il faut intégrer une dimension essentielle : le sport aujourd'hui, ce n'est plus seulement du fair-play... c'est aussi du droit.

Je tiens à remercier tous ces amis qui ont réagi à mon analyse en toute fraternité avec des mots justes, des arguments et des avis pertinents.

Je m'honore de leur réaction que je prends comme des stimulants pour m'aider à prolonger mon esprit de veille et d'analyse car je tiens aux réflexions personnelles, véritables moteurs pour garder son esprit éveillé.

Comme dit le philosophe, « La vérité ne se possède pas, elle se cherche ». Et c'est en confrontant les avis, les idées et les analyses qu'on peut espérer se rapprocher de la vérité. Et en sport où les passions sont fortes, le débat reste ouvert. Pour en terminer sur cette bombe que la CAF a jeté dans le milieu du sport en Afrique, attendons la décision du TAS (à mon avis on est parti pour quelques mois !!!)

Vous pouvez suivre mes réflexions sur mon blog :

elitesstrategies.net



Ecrit par le Général de Brigade (2S) Assamoua Guiézou